

FISCALITÉ

Tsunami de taxes unique au monde

La rafale d'impôts confiscatoires sur les plus riches et les entreprises promis par la Nupes s'ajouterait à des prélèvements obligatoires record. Un choc de défiance qui dévasterait l'économie française.

Des soutiens prestigieux. Jean-Luc Mélenchon a reçu l'appui officiel de Thomas Piketty, auteur du best-seller mondial *Le Capital au XXI^e siècle*. Pour l'économiste, le programme de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes) marque « le retour de la justice fiscale et sociale » et « offre de bien meilleures perspectives que la majorité actuelle sur le besoin de financer les investissements nécessaires de façon juste, transparente et démocratique ». Piketty avait même participé au brainstorming du projet présidentiel de Mélenchon via le think tank Intérêt Général, qui a planché sur la taxation des successions. Disciple de Piketty, Gabriel Zucman, professeur à Berkeley, connu aux Etats-Unis pour ses travaux sur les inégalités, soutient aussi le projet Nupes, de façon moins enthousiaste : « Il a le mérite de remettre les questions fiscales au cœur du

« Au-delà d'un certain taux de prélèvement, on constate un effet négatif sur la croissance, l'innovation et les rentrées fiscales. »

Xavier Jaravel, professeur à la London School of Economics.

débat, même si on peut plus ou moins aimer certaines propositions. » Il est convaincu qu'une taxation très forte « des revenus exceptionnellement élevés » va dans le (bon) sens de l'histoire. En nous ramenant dans la période de l'après-guerre, où des impôts élevés avaient fortement réduit les inégalités.

« Plan Robin des Bois »

Avec sa rafale de taxes sur les riches, Jean-Luc Mélenchon a convaincu ces économistes qui dénoncent l'explosion du poids des fortunes, révélé par le classement des 500 premières de *Challenges* – 1000 milliards d'euros en 2021, soit une envolée de 30% en année de sortie de la pandémie. Face à ce « capitalisme parasitaire », à ces riches qu'il qualifie « d'assistés » recevant des milliards d'avantages fiscaux de l'Etat, Mélenchon a sorti la grosse artillerie, un « plan Robin des Bois » qui vise à « prendre aux riches pour distribuer aux pauvres ».

Dans son viseur, les très hauts revenus (plus de 400 000 euros par an) qui devraient en lâcher 90% à l'Etat selon son projet présidentiel, soit deux fois plus qu'aujourd'hui. Et les revenus du capital, qui avaient bénéficié de la *flat tax* à 30% créée par Emmanuel Macron, seraient taxés comme ceux du travail, jusqu'à 90%. De leur côté, les gros héritiers seraient tondus : au-dessus de 12 millions d'euros, le leader d'extrême gauche « prend tout, pour financer une allocation pour les jeunes ». Et les détenteurs de patrimoine paieraient un nouvel ISF censé rapporter 10 milliards d'euros, deux fois plus qu'avant sa réforme de 2017. Les entreprises sont aussi visées. Les allègements d'impôts, comme le CICE (22 milliards) ou le crédit d'impôt recherche (7 milliards), seraient supprimés, des aides jugées inefficaces – « on va les redistribuer », promet la députée européenne Manon Aubry. Un « impôt universel » serait créé, censé recalculer la



Salle de la commission des Finances à l'Assemblée. L'opposition doit la présider.

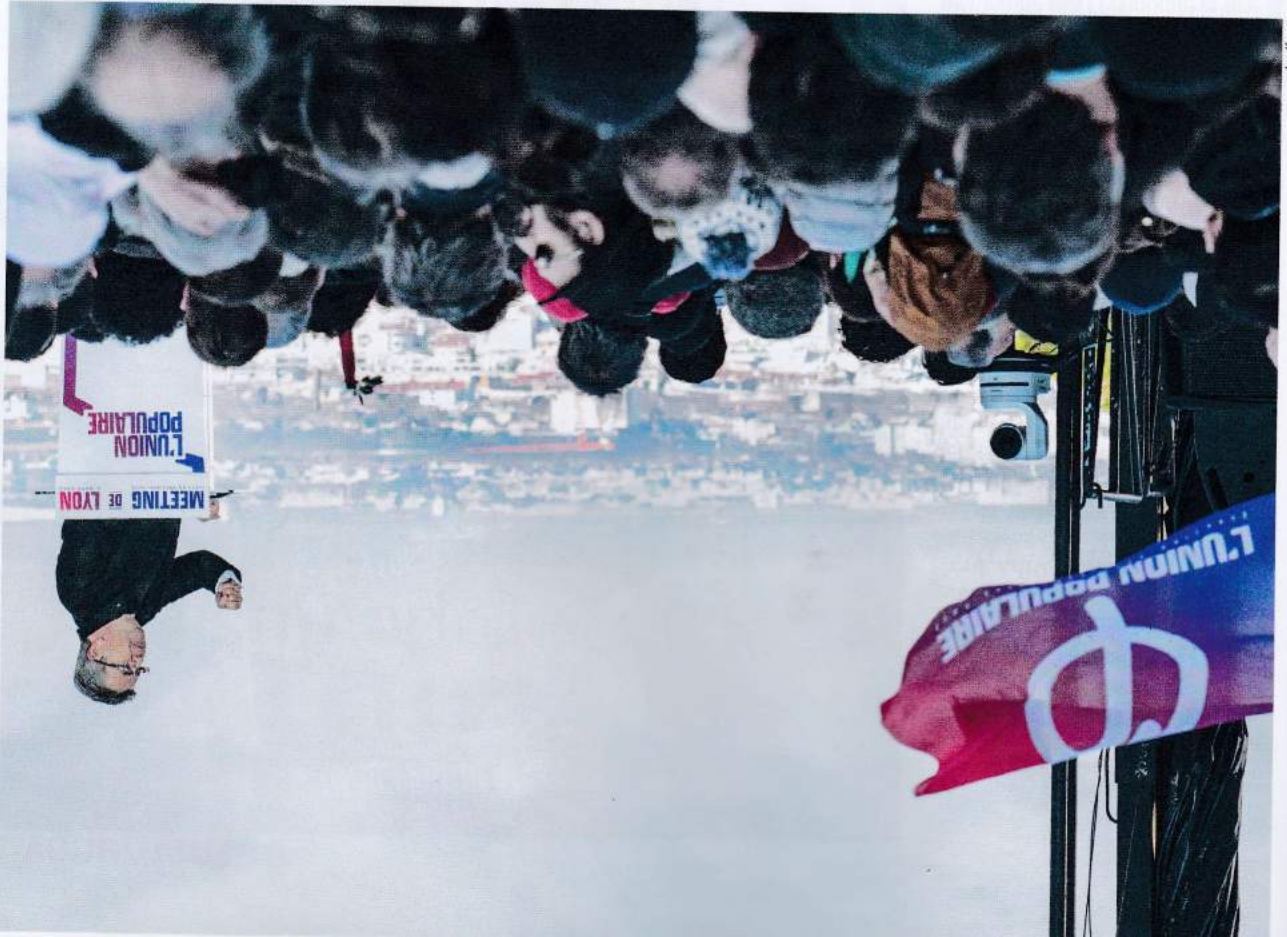
LFI vise la commission des Finances

C'est une perspective qui inquiète la Macronie : si LFI devient le premier groupe d'opposition, elle pourra revendiquer la présidence de la puissante commission des Finances de l'Assemblée, comme le prévoit le règlement. « Le président a des pouvoirs importants », confirme Laurent Saint-Martin, l'actuel rapporteur. Il dirige les travaux,

convoque ministres et personnalités, déclenche des missions d'information, des contrôles dans les administrations en ayant accès aux dossiers fiscaux... De quoi enflammer le Palais-Bourbon. Des députés macronistes imaginent la parade. Depuis la révision constitutionnelle de 2008, le président de cette commission, élu par ses pairs,

doit appartenir à « un groupe d'opposition ». Mais pas nécessairement au plus important, même si c'est la tradition. « On appliquera la règle et on va s'affranchir de la tradition », prévoit un pont de la majorité. Avec ses collègues, il va s'efforcer de barrer la route aux Insoumis et tenter de faire élire un député de l'opposition plus modéré. ■

Assemblée nationale



Benoît Stipa

Pour les économistes, le coup de bambou sur les successions – 100% au-dessus de 12 millions – est plus difficile à évaluer. Mais il aurait probablement beaucoup d'effets pervers : « Ces fortunes sont, en grande partie, constituées d'actions. Donc elles devront les vendre, prévoit François Ecalle, président de Fipeco. Qui va les racheter à prix cassés ? Pas les autres fortunes matrasées ? Pas les autres citoyens français qui taxerait les citoyens français quel que soit leur lieu de résidence. Mais la France n'est pas les États-Unis. Seuls les Américains peuvent imposer aux banquiers du monde entier de leur livrer les noms de leurs contribuables, en les menaçant de ne plus pouvoir exercer sur leur marché », décrypte François Ecalle. Et seule l'Europe pourrait exercer la même pression.

Exil coûteux

Face au risque d'exil, Mélenchon a des armes : le rétablissement de l'exil fiscal, le retour de riches à précisions des départs de riches à cause de l'ISF et les retours depuis sa suppression. Mais les impôts Mélenchon s'ajouteraient à des prélèvements obligatoires déjà parmi les plus élevés au monde. Notamment sur les riches : les impôts sur le patrimoine (taxe foncière, droits de succession...) représentent ainsi 4,2% du PIB, contre 2,7% dans l'Union européenne. Et le taux effectif de taxation des revenus du capital atteint 60% dans l'Hexagone, selon Fipeco, deux fois plus qu'en Allemagne. « La base taxable de ceux qui gagnent beaucoup d'argent est aujourd'hui très mobile, rap-

portant une grande partie de nos richesses vers des pays à faible fiscalité », prévient Thierry Fabre, directeur de la recherche à la Direction de l'économie et de la conjoncture de l'Insee. « Au-delà d'un certain taux de prélèvement, on constate un effet négatif sur la croissance et l'innovation, mais aussi sur les rentrées fiscales », relève Xavier Jaravel, de la London School of Economics. Avec un taux de 90%, il est certain que les conséquences seront négatives. »



facture fiscale de l'entreprise en fonction de son activité réelle dans l'Hexagone (18 milliards de rentrées supplémentaires, selon l'Institut Montaigne). Et 50% des profits réalisés pendant la crise sanitaire seraient ponctionnés. Résultat : un choc fiscal total de 112 milliards d'euros, selon l'Institut Montaigne, qui évalue le programme du candidat Mélenchon, proche de celui de la Nupes.

Obstacle constitutionnel

Question clé : quel serait l'impact de ce tsunami de taxes ? En assumant une fiscalité confiscatoire, Jean-Luc Mélenchon prend le risque d'être retourné par le Conseil constitutionnel. Ces dernières années, les Sages ont plusieurs fois rejeté des taxes supérieures à 70%, comme celle de François Hollande sur les hauts revenus. S'il franchit cet obstacle, le leader LFI devra surtout faire face aux dégâts prévisibles sur l'activité. « Au-delà d'un certain taux de prélèvement, on constate un effet négatif sur la croissance et l'innovation, mais aussi sur les rentrées fiscales », relève Xavier Jaravel, de la London School of Economics. Avec un taux de 90%, il est certain que les conséquences seront négatives. »

Jean-Luc Mélenchon à Lyon, le 6 mars 2022. Le leader de LFI veut ponctionner les riches, qu'il qualifie « d'assistés », jusqu'à 90% sur tous leurs revenus.

Assemblée nationale